

d'Eyschen dans les affaires de départements de la compétence du ministre d'Etat — nomination du chargé d'affaires à Paris en octobre 1886 et de membres de la Chambre de commerce en décembre 1887 — les relations entre Thilges et son directeur général ne manquèrent point de redevenir parfaites.

Trois pièces authentiques nous serviront de preuves.

D'abord la lettre de Thilges du 16. 9. 1888 au comte de Villers dans laquelle le président du gouvernement, tout en soulignant «qu'il n'est pas d'usage qu'un ministre sortant s'occupe du choix de son successeur», rapporte la mission confidentielle dont il avait été chargé par le roi, de sonder Henri Vannérus, président de la Cour supérieure de justice. Après avoir fait part de la réponse négative de celui-ci il ajoute: «Il n'y a ici, en ce moment, à mettre en parallèle que M. Vannerus et M. Eyschen. Vous connaissez la haute capacité de ce dernier ; excellent jurisconsulte . . et versé dans toutes les branches de l'administration, il est fort bien vu de la majorité de la Chambre des députés. Sa nomination à mon remplacement ne ferait naître aucun changement sensible à la marche des affaires. Cette nomination serait, dans les circonstances actuelles, la solution la plus simple et par conséquent la plus facile. Et si je ne me trompe sur le caractère de M. Eyschen, il acceptera sans hésitation les fonctions de Ministre d'Etat . . . »

Ensuite, c'est dans les termes les plus corrects que Thilges parle en 1891 de Paul Eyschen, qui venait de déclarer «non sans une grande satisfaction, que le Grand-Duché possède le plus beau réseau de voies publiques.» (17)

Enfin, aux félicitations que Thilges adressa en juillet 1901 à Paul Eyschen, celui-ci répondit de la façon suivante, à la date du 16 du même mois: «Mes affectueux remerciements pour l'aimable attention. Les bonnes paroles de mon inoubliable prédécesseur sont pour moi une précieuse récompense et un réconfortant encouragement. Encore une fois merci.»

* *
*

Le 22. 9. 1888 Edouard Thilges est remplacé par Paul Eyschen ; suivant l'usage le roi grand-duc lui confère le titre de ministre d'Etat honoraire et la plaque de Grand-croix dans l'ordre de la Couronne de chêne.

Pour «L'Indépendance luxembourgeoise» du 25 septembre, qui salua en Paul Eyschen «l'homme de la situation», son prédécesseur «a été l'homme droit, loyal, intègre, dévoué au bien public, observateur de la loi et bon patriote.» La «Luxemburger Zeitung» du même jour souligne «que Thilges avait assumé une succession chargée, en des circonstances très difficiles ; qu'il était arrivé au pouvoir avec la confiance de tout le pays et que c'est toujours nanti de celle-ci qu'il quitte son poste.» Pour le journal libéral «de grandes réformes ne furent pas réalisées sous le consulat de Thilges — les concessions pour les trois chemins de fer cantonaux constituant le point essentiel à porter au crédit de son compte ;